Édition du 22 avril 2016

NOUVELLES DE L'AQIS

La richesse de notre mouvement associatif

Le 2 avril dernier avait lieu à Québec à l'Hôtel Classique la Rencontre des présidents (tes) et des directeurs (trices). Une vingtaine d'associations étaient présentes lors de cette journée très riche en échanges et en information. La journée a débuté par une présentation très intéressante de Me Laurent Fréchette qui nous a permis de démystifier les différents régimes de protection. Par la suite, une synthèse des quatre rencontres de la tournée de l'AQIS a été présentée donnant un portrait assez touffu des questions, difficultés et obstacles rencontrés dans les différentes régions du Québec. Nous avons pu également échanger sur le développement de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle ainsi que sur des points soulevés par nos associations.

Nous tenons à remercier les associations présentes à cette journée. Nous avons bien entendu le besoin et le goût de faire plus souvent cet exercice et de lui donner une allure plus dégagée dans le temps et dans le contenu. Les associations ont beaucoup de choses à se partager. Le temps manque trop souvent pour nous rencontrer et pour mettre en commun des expériences, des idées, des défis. Merci de nous transmettre vos idées, elles sont toujours les bienvenues. Merci de participer à la vigueur de notre mouvement associatif! L'AQIS, c'est vous!

L'obligation d'accommodement lors d'activités

Les organismes qui donnent des services à leurs membres se questionnent quant à leurs obligations juridiques à savoir s'ils sont tenus d'accommoder une personne qui le demande et si oui, comment peuvent-ils le faire. L'AQIS a trouvé quelques pistes de réponses générales en participant à la formation « Accommodement dans les camps de jour » donnée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) à l'invitation de AlterGo. L'information que nous y avons obtenue s'étend aussi aux activités de loisirs ou autres données par les organismes.

La Charte des droits et libertés de la personne interdit d'exclure une personne sur la base de ses caractéristiques personnelles telles, entre autres, son âge, son orientation sexuelle, son origine ethnique, sa langue, sa religion, son handicap ou le moyen d'y pallier. En vertu de cette charte, qui est une loi fondamentale qui protège les droits de toutes les personnes au Québec, **les organismes sont tenus de tout faire pour accommoder une personne qui le demande** pour qu'elle puisse participer aux activités offertes.
Évidemment, les organismes doivent se coller à leur mission : un organisme qui offre des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ne sera pas tenu d'accommoder, par exemple, une personne dont la seule limitation est une déficience visuelle. Mais si cette personne qui est aveugle a aussi une déficience intellectuelle, l'organisme devra faire tous les efforts raisonnables possibles pour l'accommoder.
Mais comme à l'impossible nul n'est tenu, il n'y a pas d'obligation d'accommodement en cas de contrainte excessive.

Pour en savoir plus
Trousse « Pour une intégration réussie »
Guide virtuel – traitement d'une demande d'accommodement
Les membres de l'AQIS recevront bientôt un résumé un peu plus élaboré de cette formation.

Préparer la transmission de son patrimoine

Personne n'aime envisager sa propre mort mais tous les parents souhaitent que leur enfant qui a des besoins particuliers puisse vivre le plus convenablement possible lorsqu'ils ne seront plus là. Doit-on faire un testament ? Si mon enfant hérite, perdra-t-il son droit à l'aide sociale ? Devrait-on faire une fiducie ? Pourquoi ? Quels sont les critères à considérer pour s'assurer que nos volontés seront respectées ?

Les lois étant complexes, tout comme les individus, il importe de bien s'informer pour s'assurer que nos volontés seront respectées et nos enfants protégés lors de notre départ pour l'autre monde.
C'est pourquoi l'AQIS a assisté à la formation de Me Laurent Fréchette « Préparer la transmission de son patrimoine », le 12 mars dernier.
L'AQIS remercie le comité des usagers du CRDITED de la Montérégie-Est qui l'a accueillie lors de cette présentation de Me Fréchette. Les membres de l'AQIS recevront bientôt un petit résumé de cette formation.

Un emploi pour moi ? Pourquoi pas ! L'embauche inclusive, s'orienter pour en faire profiter tous les milieux de travail !

Quoi de plus important pour parvenir à l'autonomie que d'avoir un emploi rémunéré ? L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) le sait. C'est pour cela qu'elle priorise le dossier de l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Communiqué en format pdf
En collaboration avec **l'Association pour l'intégration sociale Région de Québec (AISQ),** l'AQIS organise une journée thématique sous le thème **« Un emploi pour moi ? Pourquoi pas ! ».** Cette journée se déroulera le 3 juin prochain, de 9h00 à 16h00, au Cégep Garneau situé au 1660, boul. de l'Entente à Québec.
L'objectif étant de se pencher sur l'état actuel des initiatives pour permettre aux personnes ayant une déficience intellectuelle d'intégrer le marché du travail. Cette journée permettra d'examiner les volets suivants : les pratiques émergentes en matière d'emploi, la planification de la transition école-vie active, l'évaluation socioprofessionnelle et la préparation offerte par les organismes d'employabilité.
Par une présentation des principales étapes du chercheur d'emploi pour établir une stratégie adaptée à ses besoins, il sera question de la panoplie des opportunités, des défis et des perspectives d'avenir pour une personne qui vit avec une déficience intellectuelle afin de décrocher un emploi à la hauteur de ses aspirations. Comment définir son profil professionnel ? Comment se préparer ? Comment obtenir et conserver son emploi ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre.
Cette journée aidera donc les chercheurs d'emploi ayant une déficience intellectuelle à s'orienter à travers les différentes mesures et les différents programmes d'employabilité. Mais elle montrera aussi des exemples de réussite afin d'illustrer les avantages de l'embauche inclusive et les retombées sur les milieux de travail.

Lire l'invitation
Formulaire d'inscription

Pétition pour le maintien du poste actuel de Commissaire à la santé et au bien-être

Comme vous l'avez sans doute vu dans les médias, le poste du Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) sera aboli par le gouvernement québécois.

En ces temps de grands bouleversements du système de santé et de services sociaux engendrés par les réformes du ministre Barette, il nous apparaît primordial que ce poste d'expert soit maintenu parce qu'il lui permet d'évaluer de façon critique et indépendante la performance du réseau de la santé.

Le 5 avril dernier, l'AQIS a participé à une rencontre avec des représentants du Commissaire à propos du Panier de services assurés. Sous l'invitation du Mouvement PHAS qui avait présenté un mémoire, l'AQIS a pu joindre sa voix aux préoccupations générales et spécifiques à la déficience intellectuelle. L'emphase a été apportée notamment en ce qui a trait au problème d'accès aux services, aux besoins des personnes que l'on représente, aux difficultés rencontrées lors de l'évaluation des besoins, la non-indexation des subventions (soutien aux familles, soutien à domicile, remboursement des aides techniques et matérielles), la dispensation des services par épisodes, la priorisation de certaines clientèles et l'abandon d'autres, etc.
Il nous semble important de forcer la main du gouvernement afin de maintenir ce poste important pour le secteur de la santé et des services sociaux. Une pétition est en cours sur le **site de l'Assemblée nationale** pour réclamer le maintien du poste actuel de CSBE. Nous vous encourageons à la signer. Faites vite car la date limite est le 23 mai 2016.

Journée d'échange sur la participation sociale des enfants et des adolescents ayant des incapacités

C'est sous le thème « Vivre le partenariat en interaction » que s'est déroulée une journée d'échange sur la participation sociale des enfants et des adolescents ayant des incapacités à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ), le 1er avril dernier.

Parmi les membres du comité organisateur de cette journée se trouvent des chercheurs bien connus de l'AQIS, soit Sylvie Tétreault (retraitée active), Hubert Gascon et Francine Julien. Ils font partie de l'équipe CAPSEA (Communauté Axée sur la Participation Sociale des Enfants et Adolescents ayant des incapacités).
Cette journée a permis aux participants de se familiariser avec des résultats de recherches récentes, d'identifier des stratégies d'intervention recommandées pour soutenir la participation sociale des jeunes, d'identifier des pistes facilitant la concertation intersectorielle et de partager ses connaissances et de développer des liens avec des intervenants de différents réseaux.
En ces temps de morosité pour les personnes dites vulnérables et leur famille, nous avons trouvé dans différentes présentations quelques notes d'espoir telles :

- une prise de conscience réelle de l'importance d'impliquer les parents dans l'équipe d'intervention et surtout de partir de leurs priorités sans trop leur en mettre sur les épaules. Il semblerait d'ailleurs qu'il y aurait un grand mouvement dans certaines écoles pour consulter davantage les parents.

- dans certains CISSS ou CIUSSS, il semble qu'on ne soit plus dans l'optique de l'intervenant qui sait tout, mais qu'on parle maintenant d'usagers-partenaires qui auront leur place dans des nouveaux comités-continuum.

- le projet de recherche exploratoire *PIALEF* soit le *Programme Interdisciplinaire d'Accompagnement en Ligne et d'Entraide Famille* dont les résultats préliminaires ont été présentés. Ce projet propose une réponse novatrice à des besoins qui ne sont pas comblés par le réseau de la santé. *PIALEF* s'adresse aux familles dont un enfant présente un retard de développement et qui est en attente d'un diagnostic.

Lors de cette journée, on y a aussi parlé de **littératie**, soit « la capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'approprier des textes écrits pour participer à la société, réaliser des objectifs et développer ses compétences et son potentiel ». On nous a informés que 53% des Québécois de 16 à 65 ans n'ont pas le niveau de littératie souhaité pour participer activement dans notre monde actuel.

Voilà un bel argument pour réclamer de simplifier les informations, ce qui bénéficiera à l'ensemble de la population, tout comme aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

PRÊTS, DISPONIBLES ET CAPABLES

Bravo à ces nouveaux employeurs qui ont embauché en milieu régulier une personne ayant une déficience intellectuelle

Depuis le début de programme, les employeurs ci-dessous ont pu découvrir les talents des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme :

PRÊTS DISPONIBLES & CAPABLES

NOUVELLES EN BREF

Rapport Programme de dépistage de la trisomie 21

C'est sans tambour ni trompette qu'a été publié, des mois après son dépôt aux archives nationales, le rapport tant attendu sur l'implantation du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21.

Voici une partie de la conclusion à la page 2 du rapport : « L'absence d'un système d'information propre aux activités du PQDPT21 limite grandement la mesure des indicateurs retenus dans le cadre de référence du PQDPT21. En effet, plusieurs indicateurs restent absents, notamment ceux relatifs à l'information fournie aux femmes enceintes en vue d'une prise de décision libre et éclairée, aux résultats de l'amniocentèse dans les cas où le dépistage indique une probabilité élevée, le taux de détection et le taux de faux positifs, lesquels sont importants dans le contexte d'un programme de dépistage. »

Ce rapport, intitulé R*ésultats au regard de l'implantation du Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21*, est disponible **en cliquant ici**.

Guide pour mieux accueillir et servir les personnes ayant une incapacité

Il existe un guide en ligne de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour toute personne ou organisation qui souhaite mieux accueillir et servir les personnes ayant une incapacité.

On y retrouve entre autres de l'information sur

- comment accueillir et servir les personnes en fonction de leur incapacité
- comment favoriser l'accès aux documents, aux sites Web, aux rencontres de groupe (comment les préparer etc.)
- et beaucoup plus

L'information est regroupée par type d'incapacité. **À vous de l'explorer !**

2Par2, les deux font la paire

Maude Frenette-Roy, étudiante au DESS en design d'événements à l'UQAM, a choisi pour son projet final, de travailler avec des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Son projet « 2PAR2, les deux font la paire », réunit deux communautés qui n'auraient probablement pas l'opportunité de se rencontrer. Le thème central de son projet est d'ailleurs sur les rencontres improbables. Maude a choisi pour sa première expérience, de faire rencontrer des danseurs de swing et des personnes vivant une déficience intellectuelle. Pour en connaitre davantage sur son projet et visionner la vidéo, suivre ce lien: **maudefrenetteroy.com/2par2/**

NOUVELLES DES MEMBRES

Guide juridique de l'APDITED

L'Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (APDITED) a conçu un guide pratique sur l'accès aux services. Destiné aux parents et aux proches, ce guide intitulé JURIDOC présente une information claire et rigoureuse sur le droit aux services de santé et aux services sociaux et sur les recours, en passant par le plan d'intervention (PI) et le plan de services individualisés (PSI), sans oublier les ressources d'aide. On y trouve également de judicieux conseils.

Même les parents avertis y trouveront quelques informations pertinentes, notamment dans le chapitre consacré aux Épisodes de services et fermeture des dossiers.
JURIDOC est disponible sur Internet en format PDF et aussi en format audio. **Un document à conserver !**

LE SUPPORT, FONDATION DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Le 22 avril Jour de la Terre : Recycler ses effets, c'est aussi un geste pour l'environnement

Le 22 avril, c'est le Jour de la Terre à l'échelle mondiale. Le premier événement s'est tenu aux États-Unis en 1970 mais il a fallu attendre 20 ans avant que l'événement ne devienne planétaire. Au Québec, plus particulièrement, c'est en 1995 qu'on a observé le premier Jour de la Terre.

Il est indéniable que les questions environnementales font de plus en plus partie des considérations des politiciens et de la population en général. Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, les discours disent une chose mais les actions une autre. Au Québec, nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour que le recyclage devienne une habitude bien ancrée.
Environ 40% des vêtements sont recyclés, le reste se retrouve dans les sites d'enfouissement. Pourtant, ces vêtements pourraient servir plusieurs fois encore. Pour le milieu de la déficience intellectuelle, cette question du recyclage des vêtements et des articles usagés devrait être primordiale.
Après tout, les aides financières consenties par notre Fondation depuis 1988 ont permis à l'AQIS de mener à bien sa mission sociale et ont permis à beaucoup d'organismes d'offrir un grand nombre de services aux personnes vivant avec une DI et leurs familles. En 28 ans d'existence, Le Support a remis près de 18 millions de dollars parce que des gens ont recyclé plutôt que de jeter à la poubelle.
Ce sera bientôt le temps de faire son ménage du printemps et tout le milieu de la déficience intellectuelle devrait penser à donner ses vieux articles afin que Le Support puisse continuer d'aider financièrement la cause de la déficience intellectuelle. Pour paraphraser Voltaire, « Donnez, donnez, il en restera toujours quelque chose! »

Le Support MD FONDATION DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

BABILLARD

Joe, Jack et John au Théâtre Denise-Pelletier!

Travaillant avec des distributions de tout horizon, dont des acteurs ayant une déficience intellectuelle, Joe Jack et John propose des personnages spectres et désinvestis qui, couplés à la charge dramatique que portent les corps handicapés en scène, promettent de donner une résonnance nouvelle aux mots de Beckett.

Abîmés, Quatre courtes pièces de Samuel Beckett.
Pour plus de détails et l'achat de billet suivre ce lien : **http://www.denise-pelletier.qc.ca/spectacles/52**

Bureaux à louer

Bureaux à louer pour organismes communautaires.

BUREAUX À LOUER

POUR ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

3958, Dandurand, Rosemont (près de Pie IX)

Différentes superficies de 108 à 500 pieds carrés, selon vos besoins !
Disponibles dès maintenant !

ÉLECTRICITÉ

CHAUFFAGE

GRANDE SALLE DE RÉUNION

SERVICES COMMUNS

ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (AQIS)

Pour information :
Claudine Gaudreault
514 725 7245, poste 26